



Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal
du 22 juillet 2024

Délibération n° 1 : Reconduction de la cantine et fixation des tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 - Adoption à l'unanimité

Délibération n° 2 : Reconduction de la garderie périscolaire et fixation des tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 – Adoption à l'unanimité

Délibération n° 3 : modification du règlement de la garderie périscolaire- Adoption à l'unanimité

Délibération n° 4 : Signature d'un CDD : Mme BRIET - Adoption à l'unanimité

Délibération n° 5 : Recrutement d'un agent pour la garderie périscolaire, la cantine et le temps méridien du 02 septembre au 31 décembre 2024 -Adoption à l'unanimité

Délibération n° 6 : Signature d'un CDD du 01/09/2024 au 31/08/2025 -Adoption à l'unanimité

Délibération n° 7 : Signature d'un CDD du 01/09/2024 au 31/08/2025 -Adoption à l'unanimité

Délibération n° 8 : Signature d'un CDD du 01/09/2024 au 31/08/2025 -Adoption à l'unanimité

Délibération n° 9 : Signature d'une convention avec la commune de Saint-Pierre-de-Varenes : remplacement agence postale -Adoption à l'unanimité